Il y a quelques jours, en déambulant rue de la Loge, j'ai découvert que la boucherie Solavi avait installé une rampe d'accès à son entrée. Il faut savoir que, depuis de longues années, je déplore la présence d'une marche infranchissable devant cet établissement. Souvent, j'ai interpellé les personnes qui travaillent à l'intérieur, et j'ai eu droit aux justifications habituelles « gnignigni le patron, gnignigni la mairie, gnignigni le propriétaire ».

Tout heureux de cette innovation, je me suis précipité dans la boutique en criant « ENFIN ! ». J'ai dû faire preuve d'un peu trop d'exubérance, car les deux bouchers qui découpaient des quartiers de viande soient restés interloqués, les yeux écarquillés et le couteau en l'air. La caissière, quant à elle, a failli tomber de son tabouret.

J'ai donc salué l'initiative et annoncé que désormais la boucherie comptait un nouveau client. Puis, comme j'étais sur place, j'ai acheté un morceau de saucisson à l'ail dont je me suis régalé le soir même.

En conclusion, il convient de retenir que :
– la boucherie Solavi est désormais dotée d'une rampe d'accès correctement conçue, avec une inclinaison acceptable et un revêtement antidérapant ;
– son saucisson à l'ail est d'excellente qualité, mais je n'ai goûté que la variété non fumée et, pour parvenir à une analyse complète de cette question, je propose qu'un autre membre du conseil départemental adepte de la charcuterie fumée teste la deuxième version du saucisson à l'ail.

Bernard Foulon